



MONTRÉAL

1180, rue Drummond
Bureau 620
Montréal (Québec) H3G 2S1
T 514 878-9825

QUÉBEC

3340, rue de La Pérade
3^e étage
Québec (Québec) G1X 2L7
T 418 687-8025

SONDAGE SUR LE PARTAGE DE LA ROUTE AVEC LES CYCLISTES, LE CORRIDOR DE SÉCURITÉ ET LES CHANTIERS ROUTIERS

RAPPORT FINAL

PRÉSENTÉ À LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

03	/CONTEXTE, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE ABRÉGÉE
04	/FAITS SAILLANTS
06	/CHAPITRE 1 : PARTAGE DE LA ROUTE AVEC LES CYCLISTES
13	/CHAPITRE 2 : CORRIDOR DE SÉCURITÉ
16	/CHAPITRE 3 : CHANTIERS ROUTIERS

ANNEXES

- /1.** MÉTHODOLOGIE DÉTAILLÉE
- /2.** QUESTIONNAIRE
- /3.** TABLEAUX STATISTIQUES DÉTAILLÉS (SOUS PLI SÉPARÉ)

CONTEXTE

Pour améliorer le bilan routier, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) mise sur des campagnes de sensibilisation et des activités novatrices. À la suite de ces campagnes, la SAAQ mesure notamment, de façon récurrente, les perceptions et comportements de la population adulte du Québec en matière de conduite sécuritaire et respectueuse.

OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

- Mesurer les perceptions et comportements à l'égard :
 1. Du partage de la route avec les cyclistes;
 2. Du corridor de sécurité;
 3. Des chantiers routiers.
- Comparer les résultats avec ceux des études antérieures, le cas échéant.

MÉTHODOLOGIE ABRÉGÉE

- La collecte par internet a été menée du 3 au 5 août 2017 auprès de 1 730 adultes du Québec.
- L'échantillon utilisé est stratifié de façon non proportionnelle en trois grandes régions. Cet échantillon est probabiliste : il a été tiré du panel OR de SOM, lequel est constitué exclusivement d'internautes recrutés de façon aléatoire par téléphone fixe et cellulaire.
- Les données ont été pondérées pour refléter au mieux les caractéristiques de la population adulte du Québec.
- La marge d'erreur maximale pour l'ensemble des répondants est de 2,7 %, 19 fois sur 20.
- La méthodologie détaillée est présentée à l'annexe 1.

NOTES

Les données sont comparées avec les mesures de 2016. Les flèches (↑ ou ↓) indiquent une évolution significative des résultats de 2017 par rapport à ceux de 2016, tandis que les signes (+ ou -) sont utilisés pour indiquer une différence significative entre certains sous-groupes de répondants.

Au chapitre 1 sur le partage de la route avec les cyclistes, les résultats sont régulièrement présentés, à l'aide du pictogramme suivant pour les conducteurs exposés aux risques (voir la définition à la page 5).



Conducteurs exposés aux risques

Faits saillants



Partage de la route avec les cyclistes

- Que l'on parle d'une route de 50 km/h ou moins ou d'une route à plus de 50 km/h, près d'un conducteur sur deux à qui il arrive de partager la route avec des cyclistes soutient que la distance minimale à respecter entre son véhicule et un cycliste est de 1,5 mètre.
- Toujours en matière de dépassement sécuritaire d'un cycliste, une proportion plus élevée de conducteurs exposés aux risques (69 % contre 64 % en 2016) savent qu'il leur est permis de franchir une ligne continue ou discontinue (simple ou double) lorsqu'aucun danger ne se présente.
- On observe qu'au cours de la dernière année, près d'un conducteur sur deux à qui il arrive de partager la route avec des cyclistes affirme qu'après avoir stationné son véhicule en bordure de la route, il a très souvent vérifié la présence d'un cycliste avant d'ouvrir sa portière (47 % contre 37 % en 2016). Cette proportion est de 53 % dans la RMR de Montréal.
- Enfin, l'idée selon laquelle la circulation sur la route devrait être réservée autant aux cyclistes qu'aux conducteurs est toujours partagée par près de 70 % de la population adulte du Québec.

Corridor de sécurité

- La notoriété du Corridor de sécurité est stable dans le temps chez les adultes québécois (91 %), mais l'identification des quatre types de routes sur lesquelles l'appliquer fait l'objet d'une baisse cette année (53 % contre 58 % en 2016), pour s'apparenter au résultat de 2015 (52 %). Les autoroutes sont particulièrement « victimes » de cette baisse (91 % contre 98 % en 2016).

Chantiers routiers

- Les conducteurs qui ont traversé des zones de chantiers routiers au cours des derniers mois semblent plus prudents. En effet, près de 7 d'entre eux sur 10 (68 %) disent réduire leur vitesse dans ces circonstances surpassant ainsi de 13 points le résultat de 2016 (55 %).
- En outre, de plus en plus d'adultes québécois (83 %) disent savoir que les amendes sont doublées pour quiconque dépasse les limites de vitesse dans les zones de chantiers routiers.

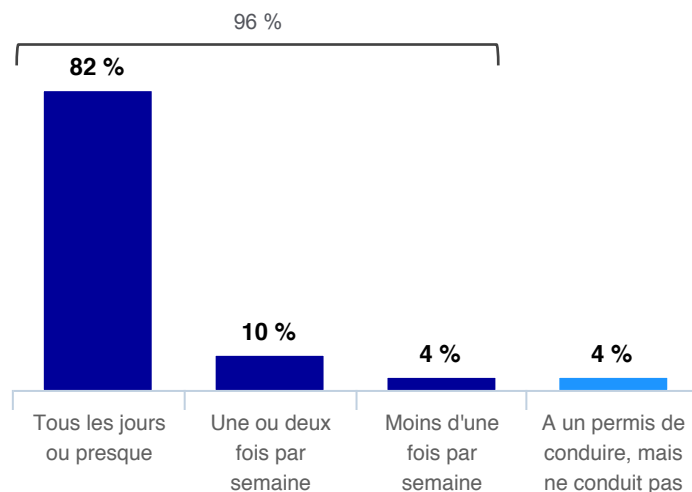
Chapitre 1

PARTAGE DE LA ROUTE AVEC LES CYCLISTES

- Conducteurs
- Adaptation de la conduite
- Respect des distances
- Manœuvre de dépassement
- Prévention de l'emportierage
- Partage de la route entre cyclistes et conducteurs

QA2. À quelle fréquence conduisez-vous un véhicule?

Base : titulaires d'un permis de conduire valide, n : 1 607



Les conducteurs

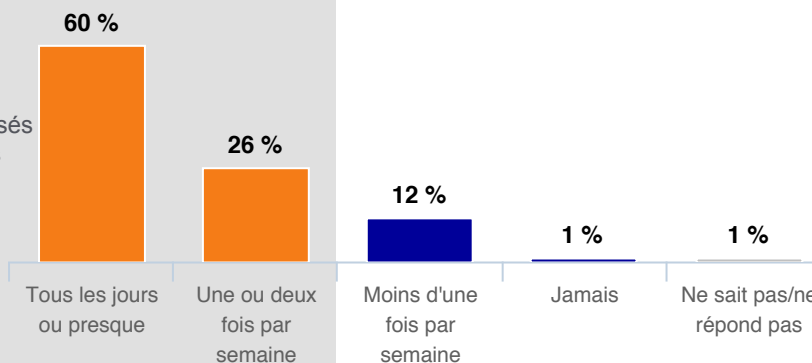
Parmi les titulaires d'un permis de conduire valide, 96 % conduisent effectivement. La présente mesure compte donc 1 548 conducteurs.

QA3. À quelle fréquence, entre le mois d'avril et le mois de novembre, conduisez-vous un véhicule en présence de cyclistes qui partagent les mêmes routes ou les mêmes rues que vous?

Base : conducteurs, n : 1 548

Les conducteurs exposés aux risques

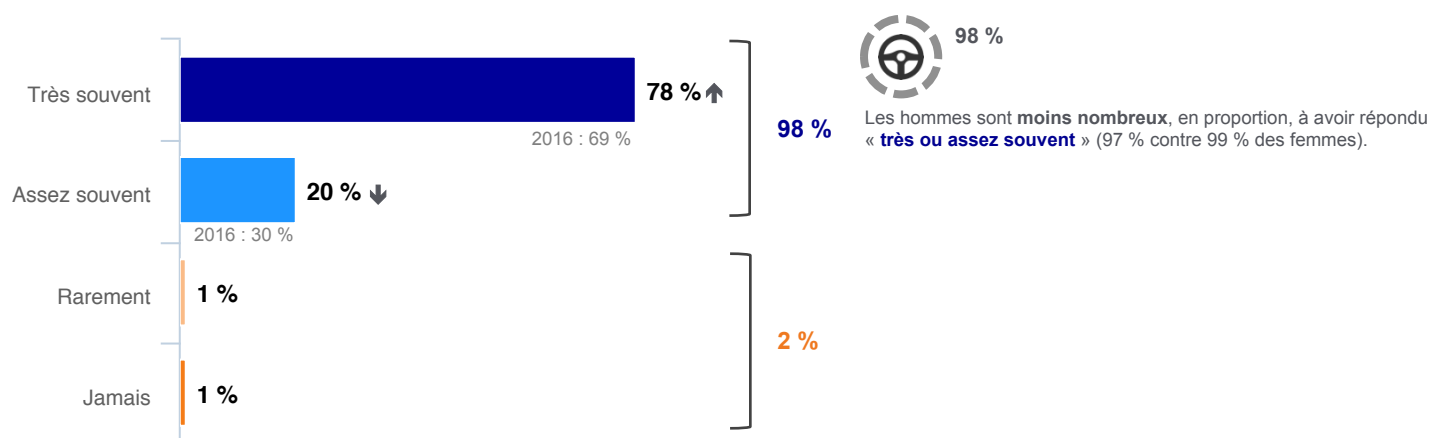
En tout, 86 % des conducteurs sont exposés aux risques, c'est-à-dire qu'entre les mois d'avril à novembre, ils partagent la route avec des cyclistes au moins une fois par semaine.



ADAPTATION DE LA CONDUITE

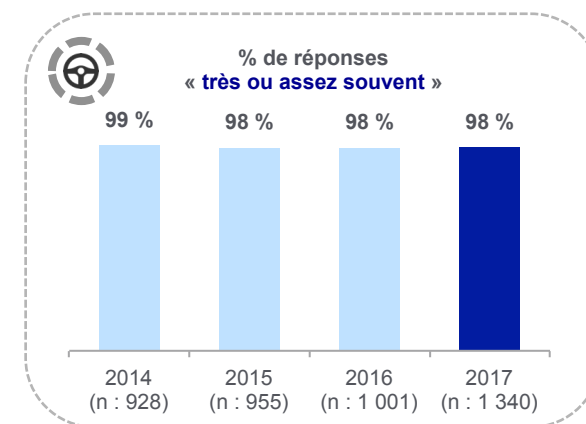
QC2. Comme conducteur, j'adapte ma conduite en présence de cyclistes en ralentissant et en leur laissant de l'espace...

Base : conducteurs à qui il arrive de partager la route avec des cyclistes, excluant la non-réponse; n : 1 520



La quasi-totalité des conducteurs à qui il arrive de partager la route avec des cyclistes disent adapter leur conduite

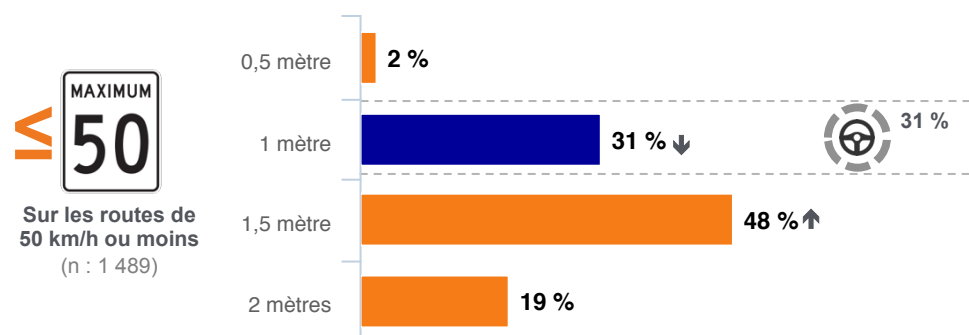
Dans l'ensemble, les résultats sont stables par rapport aux trois dernières mesures. Il est cependant intéressant de constater que le pourcentage de réponses « très souvent » a fait un bond significatif, passant de 69 % en 2016, à 78 % en 2017. On pourrait expliquer cette hausse par différentes raisons, telles qu'une présence plus élevée de cyclistes sur les routes et une plus grande sensibilisation des conducteurs à la vulnérabilité des cyclistes.



RESPECT DES DISTANCES

QC3-CX. Selon vous, pour dépasser un cycliste, quelle distance minimale obligatoire devez-vous respecter entre votre véhicule et le cycliste...?

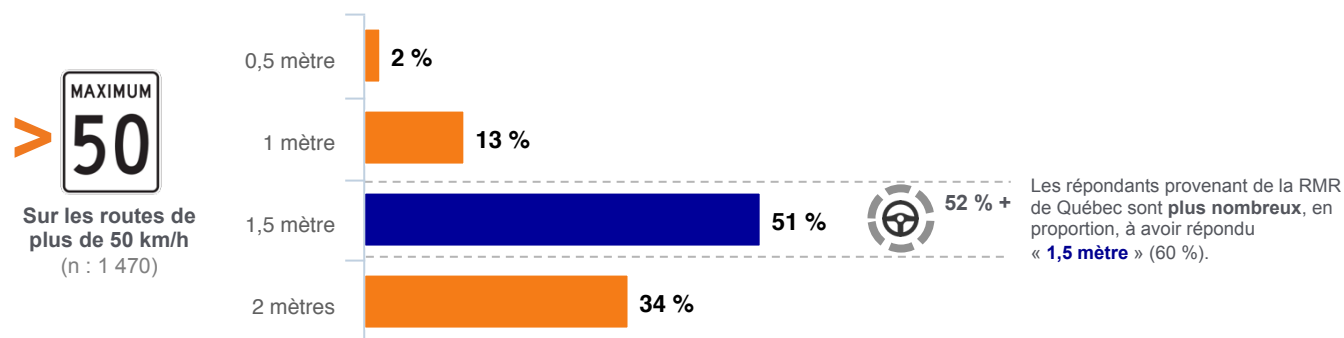
Base : conducteurs à qui il arrive de partager la route avec des cyclistes, excluant la non-réponse



La distance minimale à respecter sur les routes de 50 km/h ou moins est moins connue que celle sur les routes de plus de 50 km/h

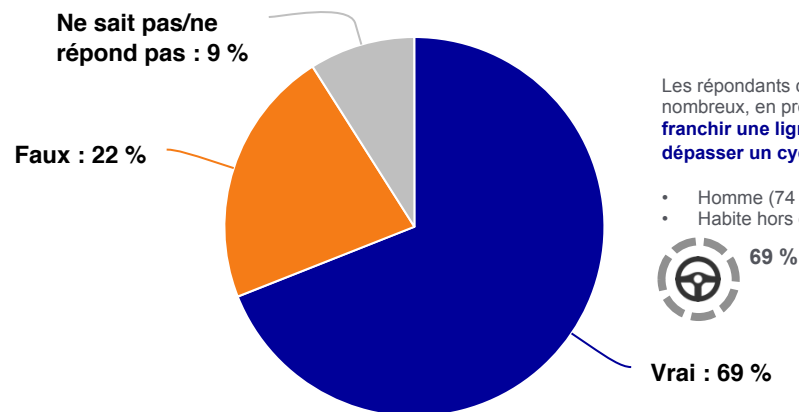
La distance minimale à respecter sur les routes de 50 km/h ou moins est de 1 mètre. Cette distance a été mentionnée par 31 % des répondants contre 36 % en 2016. Toujours pour ce type de route, 48 % des répondants ont mentionné que la distance minimale à respecter est de 1,5 mètre.

Concernant la distance minimale à respecter sur les routes de plus de 50 km/h, 51 % des répondants mentionnent qu'elle est de 1,5 mètre. Les conducteurs exposés aux risques et ceux provenant de la RMR de Québec sont plus nombreux, en proportion, à avoir fourni la bonne réponse.



QC6. Il est permis au conducteur de franchir une ligne continue ou discontinue (simple ou double) pour dépasser un cycliste si cette manœuvre peut être faite sans danger.

Base : conducteurs à qui il arrive de partager la route avec des cyclistes, n : 1 524



Les répondants des sous-groupes suivants sont plus nombreux, en proportion, à savoir qu'il « **est permis de franchir une ligne continue ou discontinue pour dépasser un cycliste** » :

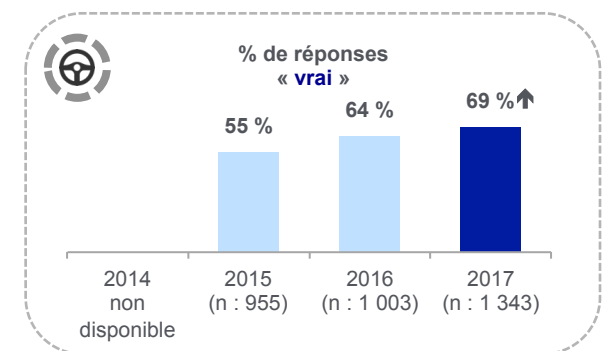
- Homme (74 %);
- Habite hors des RMR de Québec et de Montréal (74 %).



69 %

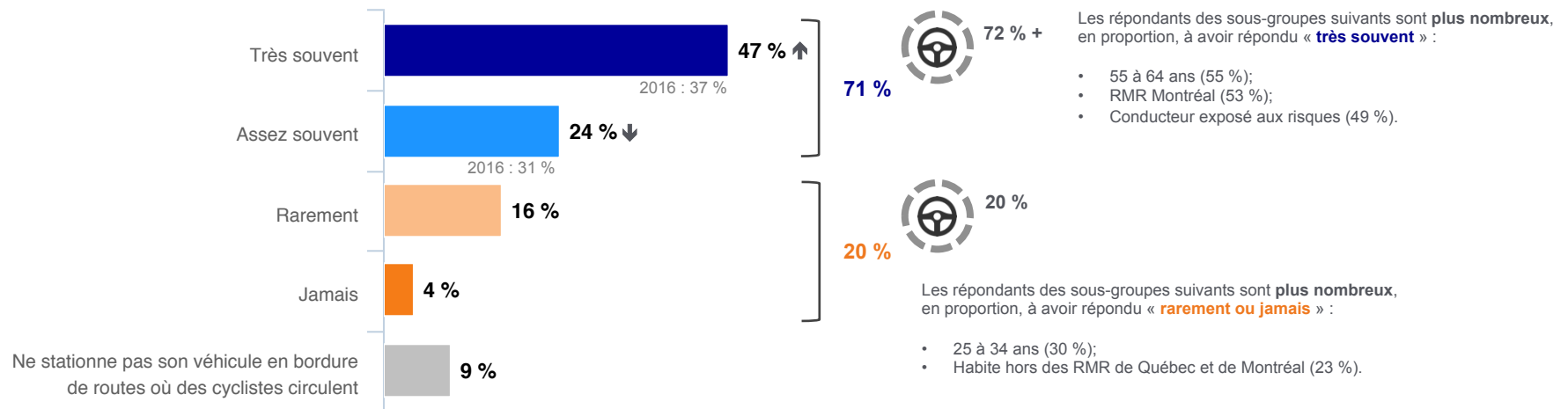
Une manœuvre connue davantage d'année en année chez les conducteurs exposés aux risques

La proportion de conducteurs exposés aux risques qui savent qu'il est permis de franchir une ligne continue ou discontinue pour dépasser un cycliste continue d'augmenter de façon significative, pour atteindre 69 % cette année contre 64 % et 55 % en 2016 et 2015 respectivement.



QC7. Au cours de la dernière année, après avoir stationné votre véhicule en bordure de la route, avez-vous eu le réflexe de vérifier la présence d'un cycliste avant d'ouvrir votre portière?

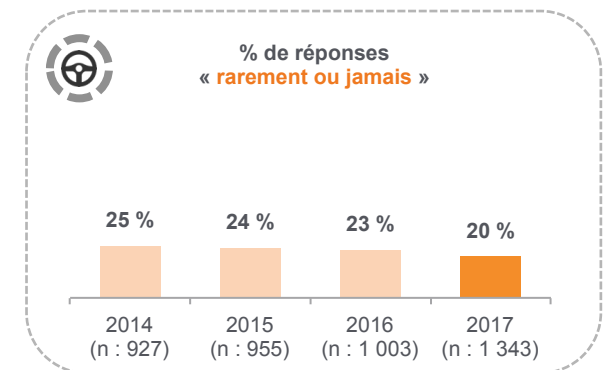
Base : conducteurs à qui il arrive de partager la route avec des cyclistes, n : 1 524



Un conducteur sur cinq ne prévient jamais ou rarement l'emportiérage

Au cours de la dernière année, vérifier la présence d'un cycliste avant d'ouvrir sa portière est un réflexe que 20 % des conducteurs à qui il arrive de partager la route avec des cyclistes ont jamais (4 %) ou rarement (16 %) eu après avoir stationné leur véhicule en bordure de la route. Une situation relativement stable dans le temps et qui est davantage le fait des répondants qui habitent hors des grands centres urbains (23 %).

Il est intéressant de noter que parmi les quelque 71 % qui affirment avoir eu un tel réflexe, 47 % d'entre eux disent l'avoir eu très souvent, marquant ainsi un bond significatif de 10 points de pourcentage à la hausse par rapport à 2016. Les répondants provenant de la RMR de Montréal se démarquent notamment à ce chapitre.



QD4. Selon vous, la circulation sur la route devrait être réservée...?

Base : ensemble des répondants, excluant la non-réponse; n : 1 664

Les répondants des sous-groupes suivants sont **plus nombreux**, en proportion, à avoir répondu « **autant aux conducteurs qu'aux cyclistes** » :

- Non-conducteur (80 %);
- 65 ans ou plus (79 %);
- Retraité (78 %);
- Conducteur non exposé aux risques (77 %);
- Universitaire (75 %).

Autant aux conducteurs qu'aux cyclistes : 69 %



Aux conducteurs seulement : 31 %

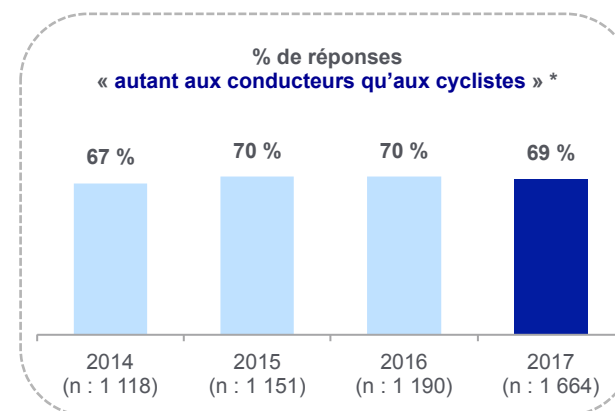


Les répondants des sous-groupes suivants sont **plus nombreux**, en proportion, à avoir répondu « **aux conducteurs seulement** » :

- RMR Québec (39 %);
- 45 à 54 ans (39 %);
- 25 à 34 ans (38 %);
- Travailleur (36 %);
- Études secondaires ou moins (34 %);
- Conducteur (33 % contre 20 % des non-conducteurs).

La route devrait être réservée autant aux conducteurs qu'aux cyclistes selon près de sept répondants sur dix

Il est intéressant de noter que les conducteurs exposés aux risques sont significativement **moins** nombreux à être de cet avis (66 %). Les résultats d'ensemble sont stables dans le temps.



* Le graphique compare les données pour l'ensemble des répondants, excluant la non-réponse

Chapitre 2

CORRIDOR DE SÉCURITÉ

- Connaissance du Corridor de sécurité
- Routes concernées

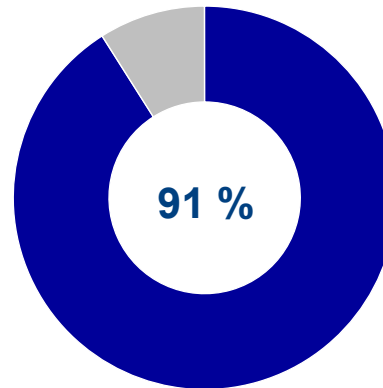
CONNAISSANCE DU CORRIDOR DE SÉCURITÉ

Une mesure est en vigueur au Québec depuis 2012. Elle impose des obligations pour tout conducteur à l'approche d'un véhicule immobilisé en bordure de la chaussée, dont les gyrophares, la flèche jaune lumineuse ou les clignotants sont actionnés. Cette mesure est connue sous le nom de Corridor de sécurité.

Q11. Avez-vous déjà entendu parler du Corridor de sécurité et des actions qu'il faut exécuter dans une telle circonstance?

Base : ensemble des répondants, n : 1 730

Le graphique présente le pourcentage de « oui »

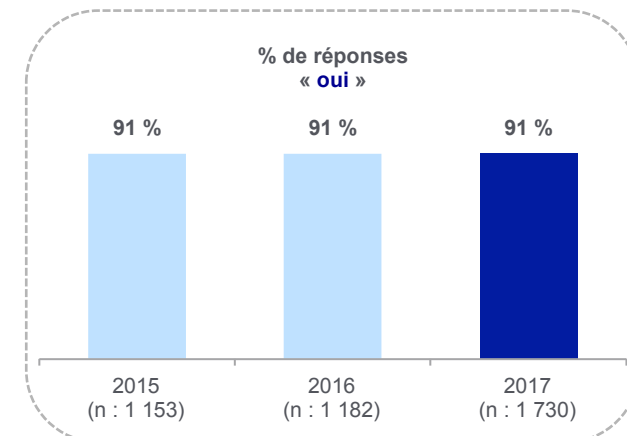


Les répondants des sous-groupes suivants sont plus nombreux, en proportion, à avoir répondu « oui » :

- Revenu familial de 100 000 \$ ou plus (96 %);
- Études collégiales (95 %);
- RMR Québec (95 %);
- Habite hors des RMR de Québec et de Montréal (94 %);
- Langue maternelle française seulement (94 %);
- Homme (93 %);
- Études secondaires ou moins (93 %);
- Conducteur (93 %).

Plus de neuf répondants sur dix ont déjà entendu parler du Corridor de sécurité et des actions à exécuter

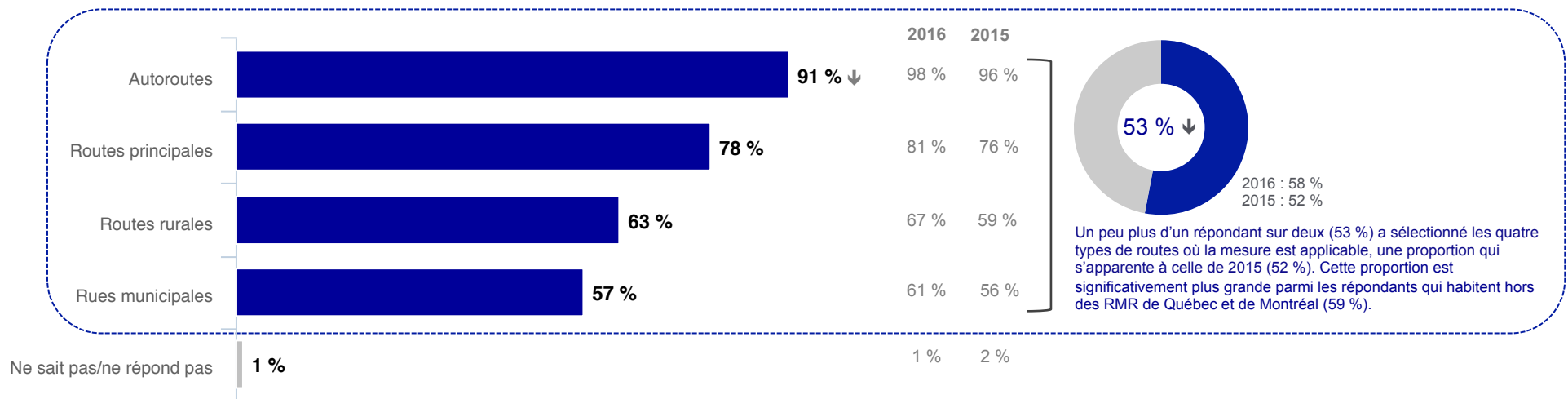
Tout comme en 2016 et 2015, la forte majorité des répondants (91 %) disent avoir déjà entendu parler du Corridor de sécurité et des actions qu'il faut exécuter dans une telle circonstance. Plusieurs sous-groupes se démarquent de façon significative à la hausse. Notons toutefois qu'à l'inverse, les répondants provenant de la RMR de Montréal sont proportionnellement moins nombreux à avoir déjà entendu parler du Corridor de sécurité (88 %).



ROUTES CONCERNÉES

Q12za. Selon vous, sur quels types de routes cette mesure est-elle applicable?

Base : conducteurs qui ont déjà entendu parler du Corridor de sécurité, n : 1 446



Les autoroutes toujours au premier plan des routes où appliquer la mesure du Corridor de sécurité en 2017, mais moins de Québécois qu'en 2016 et 2015 les mentionnent

Il est donc connu de la grande majorité des répondants (91 %) que l'on doit respecter le Corridor de sécurité sur les autoroutes, mais ils sont significativement moins nombreux à le dire qu'en 2016. Des proportions plus faibles pensent que cette mesure doit aussi être appliquée sur les routes principales (78 %), sur les routes rurales (63 %) et sur les rues municipales (57 %).

En somme, une proportion significativement plus faible de répondants qu'en 2016 identifie tous les types de routes sur lesquelles appliquer la mesure du Corridor de sécurité (53 % contre 58 %).

Chapitre 3

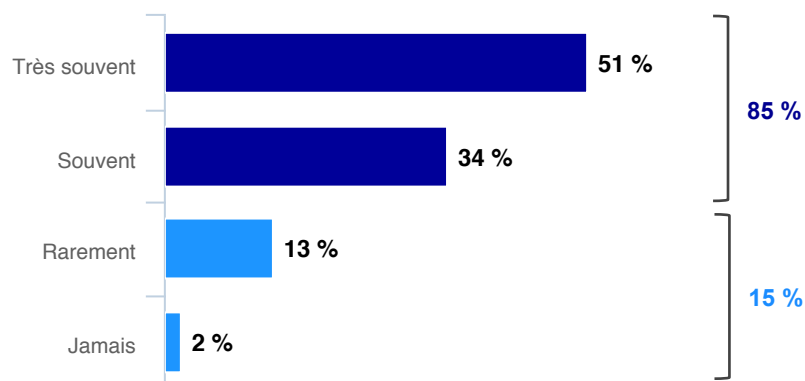
CHANTIERS ROUTIERS

- Zones de chantiers routiers
- Comportement déclaré du répondant
- Amendes doublées

ZONES DE CHANTIERS ROUTIERS

Q4x. Au cours des derniers mois, avez-vous traversé des zones de chantiers routiers le long des routes ou des axes routiers majeurs alors que vous conduisiez votre véhicule?

Base : conducteurs, n : 1 548



Les répondants des sous-groupes suivants sont plus nombreux, en proportion, à avoir répondu « **très souvent ou souvent** » :

- Dépasse les limites de vitesse par plus de 10 km/h (98 %) ou par moins de 10 km/h (92 %);
- Revenu familial de 100 000 \$ ou plus (91 %);
- Homme (90 %);
- RMR Québec (90 %) ou RMR Montréal (89 %);
- Travailleur (88 %).

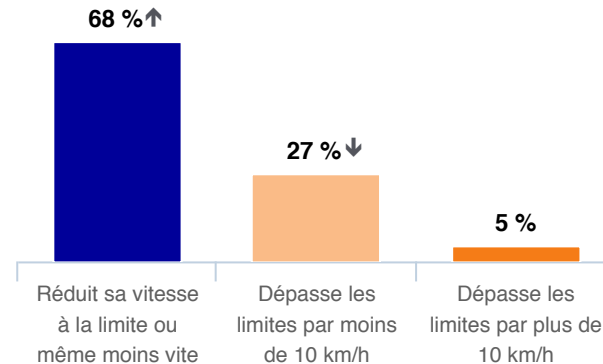
Plus de huit conducteurs sur dix ont traversé une zone de chantier routier

En tout, 85 % des conducteurs affirment qu'au cours des 12 derniers mois, ils ont traversé très souvent (51 %) ou souvent (34 %) des zones de chantiers routiers le long des routes ou des axes routiers majeurs alors qu'ils conduisaient leur véhicule. Cette proportion atteint respectivement 98 % et 92 % chez les conducteurs qui disent dépasser les limites de vitesse par plus de 10 km/h ou par moins de 10 km/h dans les zones de chantiers routiers.

COMPORTEMENT DÉCLARÉ DU RÉPONDANT

Q8. Lequel des comportements suivants ressemble à votre comportement le plus fréquent dans les zones de chantiers routiers?

Base : conducteurs qui ont traversé des zones de chantiers routiers, excluant la non-réponse; n : 1 515



Les répondants des sous-groupes suivants sont plus nombreux, en proportion, à avoir répondu « **dépasse les limites par plus de 10 km/h** » :

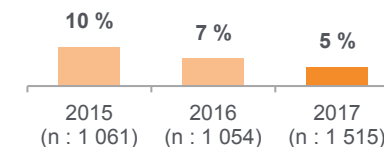
- Revenu familial de 100 000 \$ ou plus (8 %);
- RMR Montréal (7 %);
- 18 à 24 ans (10 %) ou 45 à 54 ans (7 %);
- A traversé très souvent ou souvent des zones de chantiers routiers (6 %).

Près de sept répondants sur dix disent réduire leur vitesse à la limite affichée dans les zones de chantiers routiers

Avec une proportion de 68 % cette année, on observe une hausse significative de 13 points de pourcentage de conducteurs pour qui le comportement déclaré le plus fréquent est de réduire leur vitesse (55 % en 2016).

Il reste tout de même 5 % de répondants qui disent que leur comportement le plus fréquent dans les zones de chantiers routiers est de dépasser la limite par plus de 10 km/h. Ceux qui sont, notamment, plus nombreux en proportion à déclarer se comporter ainsi sont les 18 à 24 ans (10 %) et ceux qui habitent la RMR de Montréal (7 %).

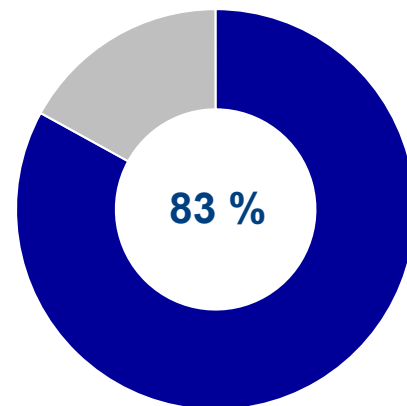
% de réponses « dépasse les limites de vitesse par plus 10 km/h »



Q9. Saviez-vous que depuis le 10 mars 2011, les amendes sont doublées pour quiconque dépasse la limite de vitesse affichée dans les zones de chantiers routiers?*

Base : ensemble des répondants, n : 1 730

Le graphique présente le pourcentage de « oui »



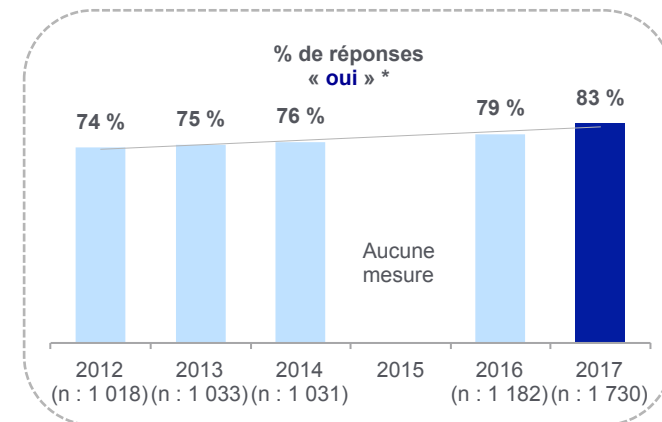
Les répondants des sous-groupes suivants sont plus nombreux, en proportion, à avoir répondu « oui » :

- RMR de Québec (93 %) ou habite hors des RMR de Québec et de Montréal (87 %);
- A traversé très souvent ou souvent des zones de chantiers routiers (89 %);
- Revenu familial de 100 000 \$ ou plus (88 %);
- Travailleur (87 %);
- Conducteur (87 %);
- Homme (86 %);
- Langue maternelle française (85 %).

Plus de huit répondants sur dix savent que les amendes sont doublées

C'est 83 % des répondants qui affirment savoir que les amendes sont doublées pour quiconque dépasse la limite de vitesse affichée dans les zones de chantiers routiers. Cette notoriété est statistiquement plus élevée, notamment, auprès des répondants qui habitent la RMR de Québec (93 %) et ceux qui traversent souvent ou très souvent des zones de chantiers routiers (89 %).

En six ans, la notoriété a fait un bon significatif de neuf points, passant de 74 % (en 2012) à 83 % (en 2017)*.



* Cette question est un suivi des études effectuées pour le compte du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Annexe 1

MÉTHODOLOGIE DÉTAILLÉE

Cette annexe présente tous les renseignements pertinents concernant le déroulement de l'étude. Elle contient la méthodologie détaillée et les résultats administratifs du sondage, de façon à bien préciser les limites de l'étude et la portée des résultats et, le cas échéant, à reproduire l'étude selon le même protocole de recherche.

PLAN DE SONDAGE

Population cible

Résidents du Québec âgés de 18 ans ou plus, habilités à faire un sondage en ligne en français ou en anglais.

Base de sondage

Le panel Or de SOM. Il s'agit d'un panel probabiliste constitué d'internautes recrutés aléatoirement dans le cadre de nos sondages téléphoniques auprès de la population adulte en général.

Plan d'échantillonnage

Plan d'échantillonnage probabiliste avec stratification régionale.

Au total, les entrevues complétées se distribuent comme suit :

Strate	Ensemble	RMR de Québec	RMR de Montréal	Ailleurs au Québec
Entrevues complétées	1 730	356	864	510

QUESTIONNAIRE

Le questionnaire a été élaboré par la SAAQ, puis révisé et programmé par SOM.

COLLECTE

Période de collecte

Du 3 au 5 août 2017

Mode d'entrevue

Questionnaires autoadministrés auprès du panel Or de SOM.

Invitations par courriel gérées par SOM.

Collecte web sur les serveurs de SOM.

Résultats de la collecte web (les résultats détaillés sont présentés à la page suivante)

Taux de réponse : 12,8 %

RÉSULTATS ADMINISTRATIFS DÉTAILLÉS

CALCUL DU TAUX DE RÉPONSE			
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE WEB		Courriel indiquant refus de répondre	0
Taille de l'échantillon	13 629	Désabonnement	30
Nombre d'entrevues visées	1 716	Entrevue rejetée à la suite du contrôle qualité	2
INVITATIONS ENVOYÉES		UNITÉ JOINTE TOTALE (C)	1 998
Invitations envoyées (A)	13 621	UNITÉ NON JOINTE	
Adresse de courriel sur la liste noire	5	Serveur de courriel distant ne répond pas ou en problème	0
Échec lors de l'envoi du courriel	3	Quota de l'utilisateur dépassé	1
UNITÉ JOINTE RÉPONDANTE		Détection par antipourriels	0
Questionnaires complétés	1 730	Autres messages de retour non reconnus	7
Hors de la population visée	0	Unité non jointe totale (D)	8
Accès lorsqu'un quota est atteint	0	UNITÉ INEXISTANTE	
Unité jointe répondante totale (B)	1 730	Courriel invalide (usager@)	67
UNITÉ JOINTE TARDIVE		Courriel invalide (@domaine)	0
Accès lorsque collecte de la strate terminée	106	Duplicata	0
Accès lorsque collecte terminée	0	Unité inexistante totale (E)	67
UNITÉ JOINTE NON RÉPONDANTE		TAUX D'ACCÈS (C/(A-E))	14,7 %
Abandon durant le questionnaire	130	TAUX DE RÉPONSE PARMIS UNITÉ JOINTE (B/C)	86,6 %
Courriel automatique (absence du répondant)	0	TAUX DE RÉPONSE (B/(A-E))	12,8 %

PONDÉRATION ET TRAITEMENT

La pondération est faite de la façon suivante pour chacune des strates de l'étude (RMR de Montréal, RMR de Québec, ailleurs au Québec) :

- Par expansion à la distribution conjointe d'âge (18-24 ans, 25-34 ans, 35-44 ans, 45-54 ans, 55-64 ans, 65 ans ou plus) et de sexe.
 - Selon la proportion d'adultes vivant seuls.
 - Selon la distribution québécoise du plus haut diplôme ou certificat détenu (aucun ou secondaire/DEP, collégial, universitaire).
 - Selon la langue maternelle (français seulement, autre).
 - Selon la proportion des adultes francophones propriétaires.
-
- Les distributions utilisées pour la pondération ont été tirées des derniers recensements canadiens (2011 et 2016).
 - Une pondération multivariée à 10 itérations par la méthode itérative du quotient est réalisée pour assurer une représentation fidèle à toutes ces distributions.
 - Les données ont été traitées à l'aide du progiciel spécialisé MACTAB.
 - Les résultats pour chacune des questions sont présentés en fonction d'une bannière qui inclut les principales variables socioéconomiques.

MARGE D'ERREUR

- Les marges d'erreur présentées à la page suivante tiennent compte de l'effet de plan.
- L'effet de plan apparaît lorsque les entrevues complétées ne sont pas réparties proportionnellement à la population d'origine selon les variables de segmentation ou de pondération.
- L'effet de plan est le ratio entre la taille de l'échantillon et la taille d'un échantillon aléatoire simple de même marge d'erreur. C'est une statistique utile à l'estimation des marges d'erreur pour des sous-groupes de répondants.
- Par exemple, au tableau de la page suivante (pour l'ensemble), la marge d'erreur est la même que pour un échantillon aléatoire simple de taille 1 340 ($1\,730 \div 1,291$).
- La marge d'erreur varie selon la valeur de la proportion estimée. En effet, la marge d'erreur est plus grande lorsque la proportion est voisine de 50 % et plus petite à mesure que la proportion s'éloigne de 50 %.

MARGE D'ERREUR SELON LA PROPORTION ESTIMÉE

	Ensemble	Région		
		RMR de Québec	RMR de Montréal	Ailleurs au Québec
NOMBRE D'ENTREVUES	1730	356	864	510
EFFET DE PLAN	1,291	1,176	1,225	1,139
PROPORTION :				
99 % ou 1 %	±0,5 %	±1,1 %	±0,7 %	±0,9 %
95 % ou 5 %	±1,2 %	±2,5 %	±1,6 %	±2,0 %
90 % ou 10 %	±1,6 %	±3,4 %	±2,2 %	±2,8 %
80 % ou 20 %	±2,1 %	±4,5 %	±3,0 %	±3,7 %
70 % ou 30 %	±2,5 %	±5,2 %	±3,4 %	±4,2 %
60 % ou 40 %	±2,6 %	±5,5 %	±3,6 %	±4,5 %
50 % (MARGE MAXIMALE)	±2,7 %	±5,6 %	±3,7 %	±4,6 %

* La marge d'erreur varie selon la valeur de la proportion estimée : elle est plus grande lorsque la proportion est voisine de 50 % et plus petite à mesure que la proportion s'éloigne de 50 %.

Annexe 2

QUESTIONNAIRE



Somniweb 17547, vague du 03 aout 2017

Cyclisme, corridor de securité et chantiers

/*

Légende

texte	On utilise l'astérisque pour signaler un texte de question, un commentaire ou un choix de réponses non lu, qui apparaît à l'intervieweur lors de l'entrevue.
...	Indique l'endroit où les choix de réponses sont à lire dans le texte de la question.
/*texte*/	Le texte entouré par « /*...*/ » est une note explicative qui n'apparaît pas à l'intervieweur lors de l'entrevue.
NSP	Choix de réponses : Ne sait pas
NRP	Choix de réponses : Ne répond pas (refus)
NA	Choix de réponses : Non applicable (sans objet)
->, ->>	Signifie « Passez à la question »
->sortie	Valide avec l'intervieweur que le répondant n'est pas admissible, termine l'entrevue et la classe comme « inadmissible ».
->fin	Termine l'entrevue et la classe comme « Complétée »
1=, 1=	Lorsque <u>tous</u> les choix de réponses sont précédés de « 1= », il s'agit d'une question pouvant comporter plusieurs réponses (chaque choix est oui ou non).
1=, 2=, ...	Lorsque les choix de réponses sont précédés de « 1=..., 2=..., etc. », une seule réponse est possible à moins d'indications contraires (par exemple : « 3 mentions »).
Q_Sical, Q_INcal	Les questions commençant par « Q_SI... » ou par « Q_IN... » sont des questions filtres ou des directives techniques permettant de lire des informations de l'échantillon, de compléter automatiquement certaines questions, de faire un branchement complexe, etc. Une note explicative, placée avant la question filtre ou la directive technique, précise la fonction remplie par cette dernière.

*/

Q_Bi
->>calB1

Bienvenue dans ce questionnaire.

Q_MP

Mot de passe _____

/*Sujet

Cyclistes*/

Q_sicalA2
->>caleval

si (strate=1,2,3,11,12,13,93)->A2

Q_A2

À quelle fréquence conduisez-vous un véhicule?

- 1=Tous les jours ou presque
- 2=Une ou deux fois par semaine
- 3=Moins d'une fois par semaine
- 4=J'ai un permis de conduire, mais je ne conduis pas
- 5=Je n'ai pas de permis de conduire
- 9=*Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

/*BASE

QA3 POSÉE aux conducteurs (QA2=1,2,3;SINON QD4)*/

Q_sicalA3
->>D4

si q#A2=1,2,3->A3

/*Note:

Les réponses 1 et 2 à QA3 serviront à définir la sous population « conducteurs exposés aux risques »*/

Q_A3

À quelle fréquence, entre le mois d'avril et le mois de novembre, conduisez-vous un véhicule en présence de cyclistes qui partagent les mêmes routes ou les mêmes rues que vous?

- 1=Tous les jours ou presque
- 2=Une ou deux fois par semaine
- 3=Moins d'une fois par semaine
- 4=Jamais
- 9=*Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

/*SECTION

HABITUDES ET PERCEPTIONS DES CONDUCTEURS*/

/*BASE

RÉPONDANTS À QUI IL ARRIVE DE CONDUIRE EN PRÉSENCE DE CYCLISTE QUI PARTAGENT LES MÊMES ROUTES OU LES MÊMES RUES QU'EUX (QA3=1,2,3); SINON QD4*/

Q_sicalC2
->>D4

si q#A3=1,2,3->C2

Q_C2

Comme conducteur, j'adapte ma conduite en présence de cyclistes en ralentissant et en leur laissant de l'espace.

- 1=Très souvent
- 2=Assez souvent

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'intervieweur; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/*texte*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'intervieweur*/

3=Rarement
4=Jamais
9=*Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

Q_C3 Selon vous, pour dépasser un cycliste quelle distance minimale obligatoire devez-vous respecter entre votre véhicule et le cycliste sur les routes de 50 km/h ou moins?

1=0,5 mètre
2=1 mètre
3=1,5 mètre
4=2 mètres
9=*Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

Q_Cx Selon vous, pour dépasser un cycliste quelle distance minimale obligatoire devez-vous respecter entre votre véhicule et le cycliste sur les routes de plus de 50 km/h?

1=0,5 mètre
2=1 mètre
3=1,5 mètre
4=2 mètres
9=*Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

Q_C6 Il est permis au conducteur de franchir une ligne continue ou discontinue (simple ou double) pour dépasser un cycliste si cette man[]œ[/]uvre peut être faite sans danger.

1=Vrai
2=Faux
9=*Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

Q_C7 Au cours de la dernière année, après avoir stationné votre véhicule en bordure de la route, avez-vous eu le réflexe de vérifier la présence d'un cycliste avant d'ouvrir votre portière?

1=Très souvent
2=Assez souvent
3=Rarement
4=Jamais
5=Je ne stationne pas mon véhicule en bordure de routes où des cyclistes circulent
9=*Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

/*Base **Tous*/**

Q_D4 Selon vous, la circulation sur la route devrait être réservée...?

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'intervieweur; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/*texte*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'intervieweur*

1=Aux conducteurs seulement
2=Autant aux conducteurs qu'aux cyclistes
9=*Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

/*SUJET **CORRIDOR DE SÉCURITÉ*/**

/*BASE **TOUS*/**

Q_11 Une mesure est en vigueur au Québec depuis 2012. Elle impose des obligations pour tout conducteur à l'approche d'un véhicule immobilisé en bordure de la chaussée, dont les gyrophares, la flèche jaune lumineuse ou les clignotants sont actionnés. Cette mesure est connue sous le nom de Corridor de sécurité.

Avez-vous déjà entendu parler du Corridor de sécurité et des actions qu'il faut exécuter dans une telle circonstance?

1=Oui
2=Non
9=*Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

/*BASE **CONDUCTEUR QUI ONT DÉJÀ ENTENDU PARLER DU CORRIDOR DE SÉCURITÉ*/**

Q_sical12za si (q#a2=1,2,3 et q#11=1)->12za
->>cal4x

Q_12za Selon vous, sur quels types de routes cette mesure est-elle applicable?
Cochez toutes les routes qui s'appliquent

*choix multiples
*choixminmax=1,4
*selectif=9

1=Autoroutes
2=Routes principales
3=Routes rurales
4=Rues municipales
9=*Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

/*SUJET **CHANTIERS ROUTIERS*/**

/*BASE **CONDUCTEURS*/**

Q_sical4x si q#A2=1,2,3->4x
->>9

Q_4x Au cours des derniers mois, avez-vous traversé des zones de chantiers routiers le long des routes ou des axes routiers majeurs alors que vous conduisiez votre véhicule?

1=Très souvent
2=Souvent
3=Rarement

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'intervieweur; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/*texte*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'intervieweur*

4=Jamais->9
9=*Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre->9

/*Note **Q8 pour les conducteurs qui ont traversé un chantier routier (Si Q4x = 1,2,3; sinon aller à Q9)*/**

Q_8 Lequel des comportements suivants ressemble à votre comportement le plus fréquent dans les zones de chantiers routiers?

1=Vous réduisez votre vitesse à la limite de vitesse affichée ou même moins vite
2=Vous dépassez les limites de vitesse affichées par moins de 10 km/h
3=Vous dépassez les limites de vitesse affichées par 10 à 20 km/h
4=Vous dépassez les limites de vitesse affichées par plus de 20 km/h
9=*Je ne sais pas/je préfère ne pas répondre

/*BASE **TOUS*/**

Q_9 Saviez-vous que depuis le 10 mars 2011, les amendes sont doublées pour quiconque dépasse la limite de vitesse affichée dans les zones de chantiers routiers?

1=Oui
2=Non
9=*Je ne sais pas, je préfère ne pas répondre

Q_sicaleval si strate=1,2,3->eval1
->>FIN

Q_eval1 Pour terminer, sur une échelle allant de 1 à 10, où 1 signifie «((E1))totalement en désaccord((E1))» et 10 signifie «((E1))totalement en accord((E1))», veuillez indiquer à quel point vous êtes en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants et inscrire dans l'espace ci-dessous vos commentaires ou suggestions à propos du sondage que vous venez de remplir.

Le temps requis pour répondre au sondage était raisonnable

*pasdecurseur
*format matriciel
*legende=1,10
*facultatif

1=1; Totalement en désaccord
2=2 3=3 4=4 5=5 6=6 7=7 8=8 9=9
10=10; Totalement en accord
99=*Je ne sais pas/Je préfère ne pas répondre

Q_eval3 Dans l'ensemble, ce sondage était facile à remplir

*pasdecurseur
*format matriciel
*facultatif

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'intervieweur; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/*texte*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'intervieweur*/

Q_eval4

Commentaires ou suggestions à propos du sondage que vous venez de remplir (si vous en avez).

*facultatif

*pasdecurseur

<< _____ >>

Q_FIN

SOM vous remercie pour votre collaboration!

***informations

Projet=SW17547

Fichier=FSW17547

Reseau=SERVEUR1:P17547W:

SiteExt=clients3.som.ca

Pages=pmyann:users:yanngaudreault:documents:SOMNIWEB:P17547SOMNIWEB:pw17547:

Images=pmyann:users:yanngaudreault:documents:SOMNIWEB:P17547SOMNIWEB:IMG:

Debut=calB1

Precedent=Oui

Effacer=Oui

Email=pw17547@web.som.ca

Espace=3,80

Noquestion=Non

Progression=Oui

TypeSondage=1

Motdepasse=MP

Interrompre=Oui

Duree=3

Stats=cnaboulet

/*Sections=*/

Seuil=16

Titre=SOM inc.

Teststrate=Non

/*Légende

texte : Texte non lu, apparaît à l'intervieweur; ... : Endroit de lecture des choix de réponses dans le texte de question; -> ou ->> : signifie : passez à la question...; **1=, 1=** : Question à choix multiples; **1=, 2=** : Une seule réponse, à moins d'indications contraires; **/*texte*/** : commentaire n'apparaissant pas à l'intervieweur*/

QF17547v1p2Somniweb(TOUS-SAAQ).docx

/*Page 6*/